

Couper la Guinée en quatre ou comment la colonisation a imaginé l'Afrique

Odile Goerg

DANS **VINGTIÈME SIÈCLE. REVUE D'HISTOIRE** 2011/3 n° 111 , PAGES 73 À 88
ÉDITIONS **PRESSES DE SCIENCES PO**

ISSN 0294-1759

ISBN 9782724632088

DOI 10.3917/vin.111.0073

Date de mise en ligne : 19/08/2011

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://shs.cairn.info/revue-vingtieme-siecle-revue-d-histoire-2011-3-page-73?lang=fr>



Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...
Scannez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



Distribution électronique Cairn.info pour Presses de Sciences Po.

Vous avez l'autorisation de reproduire cet article dans les limites des conditions d'utilisation de Cairn.info ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Détails et conditions sur cairn.info/copyright.

Sauf dispositions légales contraires, les usages numériques à des fins pédagogiques des présentes ressources sont soumises à l'autorisation de l'Éditeur ou, le cas échéant, de l'organisme de gestion collective habilité à cet effet. Il en est ainsi notamment en France avec le CFC qui est l'organisme agréé en la matière.

Couper la Guinée en quatre ou comment la colonisation a imaginé l'Afrique

Odile Goerg

Au temps de la colonisation française, la division de la Guinée en quatre régions se répand, notamment à partir des années 1920. Cette partition administrative et ethnique procède par simplification. Pourtant, elle perdure après l'indépendance de 1958 et sa symbolique imprègne encore tout un fonctionnement quotidien. À partir de l'exemple guinéen, l'auteur plaide ainsi pour une histoire des héritages coloniaux.

« L'exclusion d'aucun Guinéen n'est gage de stabilité. La Guinée ressemble à une voiture qui a quatre roues », proclamait un des candidats aux élections présidentielles en 2010¹.

Quelques mois auparavant, un panneau publicitaire, arborant quatre visages de femmes, s'étalait dans les rues de Conakry ; l'image attire l'attention et intrigue (voir document 1)². Que des femmes soient utilisées pour leur valeur métonymique n'a rien d'original en soi. L'histoire nous a habitués à les voir symboliser une valeur (la justice, la charité), une nation (Marianne, Germania) ou tout autre élément. Pour qui connaît la Guinée, le décryptage est en l'occurrence aisé : les quatre femmes, reconnaissables à leurs atours, renvoient aux quatre régions qui constituent la représentation convenue du pays depuis des décennies. Diver-

sité dans l'unité de la nation mais aussi stéréotypes des populations et donc simplification des données démographico-culturelles en sont les messages implicites.

Avant que la publicité et la rhétorique politique ne s'approprient ce mode de représentation nationale, d'autres supports le véhiculaient (discours officiels, écrits divers, rapports) tant il symbolise une vision répandue de la Guinée (voir document 2). Le propos n'est pas ici d'analyser le processus de construction nationale après l'indépendance, acquise par la rupture avec la France en 1958, ou le rapport spécifique entre savoir et pouvoir sous la colonisation³, mais d'explorer les racines coloniales de cette catégorisation et d'en suivre les avatars jusqu'à l'époque contemporaine. Il s'agit d'examiner la façon dont le découpage de la Guinée relève de la transposition outre-mer du processus d'invention des « pays », mélange de description socio-ethnographico-géographique, dans la lignée de Paul Vidal de la Blache (1845-1918) et

(1) El hadj Bah Ousmane, candidat de l'Union pour le progrès et le renouveau (UPR), 20 mai 2010 (<http://guineenouvelle.info>).

(2) Vue en 2008 dans les rues de Conakry, cette publicité de la Sotelgui est aussi diffusée dans la presse.

(3) Divers auteurs ont analysé la production de savoirs en situation coloniale, appropriés par les administrations ou mis en scène à destination de publics locaux et métropolitains (musées, cartes postales, ouvrages de vulgarisation). Voir notamment Benoît de L'Estoile, *Le Goût des autres : de l'exportation coloniale aux arts premiers*, Paris, Flammarion, 2007 ; Emmanuelle Sibeud, « Une science impériale pour l'Afrique ? La construction des savoirs africanistes en France (1878-1930) », thèse de doctorat, Paris, EHESS, 2002 ; Marie-Albane de Suremain, « L'Afrique en revues : le discours africaniste français, des "sciences coloniales" aux sciences sociales (anthropologie, ethnologie, géographie humaine, sociologie), 1919-1964 », thèse de doctorat en histoire, Université Paris-VII, 2001 ; *id.*, « Faire du terrain en AOF dans les années cinquante », *Ethnologie française*, 34 (4), 2004, p. 651-659.



1. Panneau publicitaire de la compagnie de téléphone Sotelgui, Conakry, 2008.

de Frédéric Le Play (1806-1882), et de démarche administrative. La fin du 19^e siècle, contemporaine de l'affirmation coloniale, coïncide avec la mise en avant d'un nouveau « mode de division du globe », la région, sur des bases naturalistes, autant géographiques que sociales, et non plus historico-politiques ou centrés sur les bassins fluviaux¹. Imprégnés des théories qui dominent en France au tournant du 20^e siècle, voyageurs et publicistes découvrant la Guinée tout autant qu'administrateurs s'évertuent à proposer une vision de la colonie cadrant avec le modèle

(1) Marie-Vic Ozouf-Mariginier et Marie-Claire Robic (dir.), *Régions naturelles et noms de pays : étude sur la région parisienne*, préf. de Lucien Gallois, Paris, Éd. du CTHS, 2008, p. xxii.

français. Cette représentation se perpétue au-delà de l'indépendance.

Le partage de la Guinée en quatre régions « naturelles » (Guinée maritime, Moyenne-Guinée, Haute-Guinée et Guinée forestière) s'impose comme une évidence depuis les années 1920 : on le trouve aussi bien dans les ouvrages de présentation du pays, conçus en Guinée ou à l'extérieur, que dans le langage courant. Or ce découpage, résultat d'une construction intellectuelle dont les racines sont anté-coloniales, puisant aux diverses mémoires historiques, a un impact sur la représentation du pays et de ses populations, sur les identités régionales ou locales, voire sur les options politi-



2. Une représentation de la Guinée, Conakry, 2008.

ques. Sans survaloriser l'agent colonial dans ce processus de nomination et d'organisation des espaces et des populations, il est important de mettre à jour la genèse de cet héritage et d'explorer le devenir. Cette démarche d'archéologie du savoir – pour reprendre l'expression de Michel Foucault –, par laquelle peuvent être identifiés non seulement les sources mais aussi le substrat intellectuel, permet de comprendre les phénomènes de perpétuation, de modification et de réappropriation des catégories.

Mesurer l'impact du morcellement en régions et ses effets à diverses échelles est complexe, car cet élément catégoriel fonctionne dans un ensemble de référents possibles et son pouvoir

performatif peut varier. L'individu dans son village ou son quartier, ou l'administrateur dans son bureau ou sur le terrain ne se situent pas forcément, voire rarement, par rapport à un découpage qui tiendrait plus de la commodité à usage externe que d'une démarche à finalité directement administrative ou politique. Cette catégorisation marque toutefois les esprits et joue un rôle dans la naissance ou le renforcement d'identités régionales, dont les contours fluctuent.

La construction de la quadripartition coloniale

Fréquentant assidûment l'Afrique occidentale, commerçants, voyageurs, militaires et mis-

sionnaires laissent des témoignages détaillés des régions traversées. Au 19^e siècle, leurs écrits abondent en descriptions minutieuses de la végétation, du relief, des atmosphères et des gens rencontrés, mobilisables ensuite tout autant pour la construction d'un savoir scientifique spécifique que dans l'optique d'une prise de contrôle¹. Entre les estuaires et les zones de mangrove de la côte, les contreforts du massif intérieur, les vallées découpées par le Niger ou le Tinkisso, le plateau de l'arrière-pays et finalement, à plus de huit cents kilomètres de la côte, les étendues de forêt, la nature offre de multiples facettes.

La Guinée frappe par la diversité de ses paysages, de ses cultures et de son histoire. Au tout début du 20^e siècle, les deux ouvrages monumentaux d'André Arcin, ancien administrateur, témoignent de l'incapacité à capter l'environnement physique et humain de la Guinée en quelques phrases schématiques². En moins d'un demi-siècle, cette approche minutieuse cède la place à un ordonnancement répondant à la logique taxinomique héritée des Lumières. Nommer et catégoriser fonctionnent comme des outils du et de pouvoir³. Maniés par les dominants, ils servent à asseoir leur présence, à en fixer les formes ou les contours par leur force performative⁴. Envisager la Guinée comme un espace que l'on peut aisément se représenter induit l'évidence de la conquête et du contrôle des terres comme des hommes. Diffuser une

perception simplifiée renforce cette idée auprès de la population métropolitaine et englobe les colonisés dans un grossier maillage.

Passer de descriptions précises à une représentation simpliste et consensuelle fut laborieux, mais procède de la « géographisation des sciences sociales », à laquelle participent aussi bien géographes que sociologues qui, bien qu'en compétition disciplinaire, optent pour la même méthode (la monographie) et le même objet (le pays)⁵. « Couper la Guinée en quatre » mit quelques décennies avant de s'imposer comme un discours évident à la fin des années 1920. Comme pour l'invention de l'« Afrique noire », les critères fluctuèrent avant que des notions géographiques ne l'emportent, permettant d'adopter la phraséologie des frontières ou des régions naturelles, adossées en fait sur le partage politico-administratif de la colonie⁶.

L'analyse de nombreux textes de voyageurs, administrateurs ou des publications officielles permet de suivre les étapes de la construction. Sans être exhaustif, le corpus utilisé est aussi large que possible. Il comprend les ouvrages traitant de l'ensemble du territoire. Tous les écrits ne peuvent être mis sur le même plan car leur statut diffère : certains résultent d'une connaissance personnelle de la Guinée ; d'autres sont des synthèses de cabinet ; certains reposent sur une réflexion approfondie ; d'autres sont des brochures de propagande coloniale ou touristique. L'ensemble permet de suivre les

(1) Isabelle Surun, « Géographies de l'exploration : la carte, le terrain et le texte (*Afrique occidentale, 1780-1880*) », thèse de doctorat en histoire, Paris, EHESS, 2003.

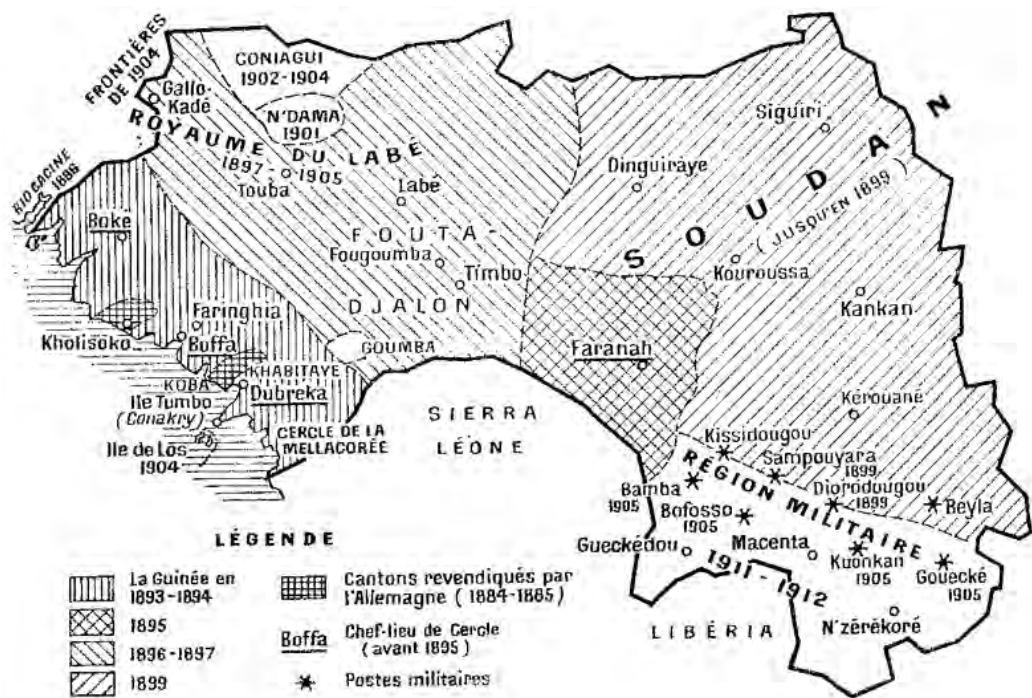
(2) André Arcin, *La Guinée française : races, religions, coutumes, production, commerce*, Paris, Challamel, 1907 ; *id.*, *Histoire de la Guinée française : Rivières du Sud, Fouta-Dialo, région sud du Soudan*, Paris, Challamel, 1911.

(3) Roland Pourtier « Nommer l'espace : l'émergence de l'État territorial en Afrique noire », *L'Espace géographique*, 4, 1983, p. 293-304.

(4) Valentin Mudimbe insiste sur la structure binaire, simplificatrice, des paradigmes appliqués à l'Afrique : *The Invention of Africa : Gnosis, Philosophy, and the Order of Knowledge*, Bloomington, Indiana University Press, 1988, p. 4.

(5) Marie-Vic Ozouf-Marignier, « La monographie de "pays" : le conflit entre science leplaysienne et géographie autour d'un monopole (1890-1910) », *Revue d'histoire des sciences humaines*, 2, 2003, p. 13-35, p. 14.

(6) Odile Goerg, « L'Afrique vue de France : un continent éclaté, une construction dédoublée », in Jean-Claude Waquet et alii (dir.), *Les Espaces de l'historien*, Strasbourg, Presses universitaires de Strasbourg, 2000, p. 65-89 ; Camille Lefebvre, « Territoires et frontières : du Soudan central à la République du Niger, 1800-1964 », thèse de doctorat en histoire, Université Paris-I, 2008 ; projet de recherche « Frontafrique : absurdité ou enracinement ? Nouvelles approches de l'historicité des frontières africaines », CEMAF, Université Paris-I.



3. La conquête de la Guinée (Jean Suret-Canale, *La République de Guinée*, Paris, Éditions sociales, 1970).

étapes et d'analyser les critères de classification sans nier les revirements ou les hésitations. Les textes présentent l'aboutissement d'un processus dont le cheminement intellectuel, les raisonnements implicites ou les débats successifs sont souvent masqués. Si la théorie des « pays » n'est jamais évoquée explicitement, elle sous-tend bien tout le processus.

Première évidence : la division de la Guinée ne pouvait se faire qu'après la fixation définitive des frontières coloniales, *i.e.* à l'extrême fin du 19^e siècle après l'annexion du cercle de Faranah en 1895, la défaite militaire de l'État du Fouta-Djalon en 1896 et l'intégration de toute la « région sud du Soudan » en 1899 (voir document 3). Ce processus fut interne à l'Empire français dans le cadre de tractations entre

militaires et civils. Deuxième constat : une fois les frontières fixées, la catégorisation était soumise aux impératifs politiques du moment : ainsi le Fouta-Djalon ne pouvait être envisagé comme une région unique tant qu'Alpha Yaya Diallo, allié de la France, dominait la province orientale du Labé ; de même, l'extrême sud-est garda un statut à part comme région militaire jusqu'en 1911-1912.

L'invention de la quadripartition était avant tout pratique : organiser la colonie en ensembles régionaux plus vastes que les « cercles¹ », circonscriptions administratives de base. Alors

(1) Ce terme désigne l'équivalent des départements en Afrique occidentale française, à la tête desquels se trouvent des commandants de cercle, marque de la perpétuation du vocabulaire militaire.

que la Guinée n'a que sept ans¹ et que la conquête est inachevée, un regroupement est esquissé, anticipant déjà les arrangements ultérieurs : certaines régions se détachent déjà. On y trouve la région maritime (avec quatre cercles : Rio Nunez, Rio Pongo, Dubréka, Mellacorée), le Fouta Djallon (cercles de Timbo, Labé et Kadé) et le bassin du Niger (cercle de Faranah) ; le reste est flou et morcelé : deux cercles dans la région montagneuse entre la côte et le Fouta Djallon (Friguiagbé, Ouassou) en plus des cercles de Dinguiraye, Kouroussa, Kankan, Kissidougou et Beyla, régions nouvellement annexées².

L'arrêté du 18 mai 1905 fixant la division administrative de la Guinée présente la première version officielle : il regroupe les cercles en six catégories : Basse Guinée (Mellacorée, Dubréka, Rio Pongo, Rio Nunez) ; Labé (Labé, Touba, Yambéring) ; Fouta-Djallon (Timbo, Ditinn, Dinguiraye) ; Haute-Guinée (Kouroussa, Kankan, Siguiri) ; Haut-Niger (Beyla, Kissidougou) et « cercles indépendants », véritable fourre-tout car ils ne sont pas contigus (Kindia, les Coniaguais, les Timbis, Faranah) (*Journal officiel de la Guinée*, 1905). Arcin (1907) raisonne de la même manière car il s'aligne sur l'arrêté cité. À ce stade, les éléments de la classification reposent sur la géographie (altitude ou fleuve : Basse-Guinée, Haut-Niger) ou des entités politiques (Fouta-Djallon, Labé) ou culturelles (les Coniaguais³). Peu à peu, le système de classification se raffine et se complète. Le critère le plus fréquent renvoie aux écosystèmes, mais les auteurs hésitent entre bi-, tri- et finalement quadripartition.

Les implications politico-administratives de la division primaient au début sur les critères

naturels : ceux-ci ne constituent d'ailleurs pas le critère unique ou dominant comme le montre la terminologie. On retrouve là la démarche de Vidal de La Blache : « La caractéristique d'une contrée est ainsi une chose complexe, qui résulte de l'ensemble d'un grand nombre de traits et de la façon dont ils se combinent et se modifient les uns les autres⁴. » Les mots employés pour désigner les régions mêlent des éléments liés à l'altitude et la géographie (Basse, Haute et plus tard Moyenne), à la localisation (maritime), à la végétation (forestière) ou à un référent politique (Fouta-Djallon). Un parallèle peut être tracé avec le système de nomination des départements français. Décrivant les « grandes régions naturelles » de la Guinée, Fernand Rouget, archiviste au ministère des Colonies, note en 1906 :

« La Guinée française est partagée en deux zones [sic] bien distinctes :

I Le pays soussou⁵, c'est-à-dire les bassins des fleuves côtiers du Rio Nunez à la Kolenté ou Grande Scarcie ;

II Le Fouta-Djallon, régions de montagnes et de plateaux⁶. »

Il rattache à ce dernier tout le reste de la Guinée. L'opposition entre la côte et l'intérieur est un mode de catégorisation fréquemment utilisé par les Européens. La configuration en croissant du territoire guinéen se prêtait toutefois mal à cette grossière dichotomie.

En 1922, une notice officielle décrit ainsi la Guinée : « Trois grandes régions naturelles la constituent : la région côtière ou Basse-Guinée, la région centrale ou Moyenne-Gui-

(1) La Guinée française fut constituée en colonie en 1893.

(2) Lucien Marie François Famechon, *Notice sur la Guinée française*, Paris, Alcan-Lévy, 1900, p. 120.

(3) Peuple qui se distingua par sa résistance prolongée à la domination. La frontière entre le Sénégal et la Guinée le sépara.

(4) *Atlas général*, préface, Paris, Armand Colin, 1894, cité par Marie-Vic Ozouf-Marignier, *op. cit.*, p. 16.

(5) Il s'agit d'une zone côtière, qualifiée ici par sa population dominante, les Susu/Soussous.

(6) Fernand Rouget, *La Guinée*, notice publiée pour l'Exposition coloniale de Marseille, Corbeil, Gouvernement général de l'AOF/E. Crété, 1906.

née, la région nigérienne ou Haute-Guinée¹. » Cette dernière se présente de manière vague, car on lui rattache la partie sud-est de la colonie tout en notant les particularités autant géographiques que climatiques. La conquête militaire des hauts plateaux orientaux par des troupes venant du Soudan et non de la côte, le contrôle tardif et difficile de l'extrême sud-est, la moindre connaissance de cette zone éloignée de Conakry expliquent la différenciation tardive de ces deux régions et donc l'hésitation entre trois et quatre régions. Ceci est clairement énoncé dans un document de 1924 : « La Haute-Guinée comprend deux régions très distinctes : la zone soudanienne et la zone forestière². » La reconnaissance séparée de ces deux sous-régions internes, produit de la nature tout autant que de l'histoire lointaine et récente³, permet d'aboutir au nombre de quatre.

La quadripartition s'impose au cours des années 1920 et devient le stéréotype de la Guinée, tel que le développe la description minutieuse adoptée pour l'Exposition de 1929 qui conclut :

« Enfin, par suite des frontières sinueuses de la colonie, la partie de la Guinée qui touche au Libéria, et qui constitue une région distincte, est très montagneuse : sur son versant sud, elle est couverte de forêts qui, d'ailleurs, ne ressemblent que de loin à la grande forêt de la Côte d'Ivoire ; néanmoins on la dénomme région forestière⁴. »

(1) *La Guinée*, notice publiée pour l'Exposition coloniale de Marseille de 1922, Montauban, Commissariat de l'AOF/Imprimerie coopérative Barrier et Cie, 1922, p. 5.

(2) *La Guinée française en 1924*, supplément illustré du *Courrier colonial : organe de Madagascar et des colonies de l'Océan indien*, 25 mars 1924, p. 11-12.

(3) On peut signaler l'empire de Samori Touré (années 1860-1890) ou la résistance des constructions étatiques de la zone forestière.

(4) *La Guinée française*, Paris, Gouvernement général de l'AOF/Agence économique de l'AOF/Éd. coloniales Larose, 1929, p. 1-2.

Le texte lie à chaque fois une région et un relief tout en soulignant la diversité interne. L'exercice des comparaisons entre régions guinéennes ou entre la Guinée et les autres colonies, en l'occurrence la sylvestre Côte d'Ivoire, est instructif. Finalement, la mention des « frontières sinueuses » met en évidence la complexité du découpage. De fait, on trouve souvent l'expression région « dite forestière ».

Lors de l'Exposition coloniale internationale de Paris en 1931, la division en quatre régions de la Guinée est présentée comme allant de soi⁵. Ce découpage devint alors la norme. La catégorisation est forcément taillée à grands coups de serpe : bien téméraire serait celui qui défendrait l'évidence naturelle des limites entre régions sur le terrain. Par ailleurs, pour compléter le tableau, d'autres éléments de caractérisation vinrent se greffer sur les critères de la géographie physique et de la climatologie, sur un mode tout aussi réducteur. Le trait est ainsi renforcé, en cherchant à faire coïncider le découpage régional et un peuple, ce qui s'avère toutefois plus ardu.

De la nature à l'ethnie

Les dominantes écologiques ne suffisent pas à asseoir la vision de la Guinée : chaque région est présentée comme un tout humain cohérent, une « unité sociale » selon les termes de Paul Vidal de La Blache, qui, en situation coloniale, prend une connotation ethnique. La démarche est la même que pour les caractères physiques : on passe d'une conscience de l'extrême diversité à une simplification extrême, dont les étapes peuvent être suivies. Il ne faut toutefois pas accentuer le côté linéaire du processus, car si certains auteurs gardent leur originalité, la quadripartition remplit bien sa fonction idéo-

(5) *La Guinée*, notice publiée pour l'Exposition coloniale internationale de 1931, Paris, Gouvernement général de l'AOF/Société d'éditions géographiques, maritimes et coloniales, 1931, chap. 2.

logique. L'implication de données ethnologiques dans la catégorisation coloniale n'a rien de surprenant¹. Toute la démarche est sous-tendue à la fois par l'état de la discipline (notions de métissage, de « race » ou de pureté) et des connaissances linguistiques ou historiques de l'époque (souvent partielles ou erronées).

« On rencontre en Guinée un nombre considérable de races parlant des dialectes distincts. Les énoncer toutes serait fastidieux, d'autant plus qu'aucune de ces races n'est pure, et que chacune est largement métissée par des alliages avec les races voisines. On peut cependant les grouper en trois grandes catégories correspondant aux trois grandes régions naturelles du pays : les Soussous en Basse-Guinée, les Peulhs en Moyenne-Guinée, les Malinkés en Haute-Guinée². »

Dans la logique encore tripartite de cette notice, on rattache aux Malinkés « les Coniaguais près de Kadé » et « les Kissiens, les Tomas, les Guerzès et les Manons, peuplades vivant dans la forêt contiguë à la frontière libérienne ».

Ce texte exprime dans la foulée l'ambivalence entre la conscience de la multiplicité et le mouvement de simplification, sans aucune logique linguistico-culturelle pour les peuples de l'extrême sud-est de la Guinée. Le passage à la quadripartition allait ensuite de soi et fut pratiqué dès l'année suivante :

« La Guinée, si l'on ne considère que les races prédominantes, peut se diviser en quatre grandes régions : la région côtière, le Fouta-Djallon, la région nigérienne et la zone forestière. Cette division est surtout schématique, car dans aucune des régions qui viennent d'être énumérées ne se trouvent des races absolument pures³. »

(1) Voir, par exemple, Joël Glasman, « La classification ethnique du Sénégal », mémoire de maîtrise, sous la direction de Jean-Louis Triaud, Université Aix-Marseille-I, 2002.

(2) *La Guinée française en 1924*, op. cit., p. 7.

(3) « La Guinée française », *La Vie technique, industrielle,*

L'ouvrage de 1931, dans son deuxième chapitre, recopie pratiquement ce texte, ce qui montre les emprunts et l'impossibilité de raisonner en étapes linéaires.

L'assimilation entre une région et un peuple dominant n'allait pas de soi, car elle contredisait les informations disponibles sur la diversité culturelle, et bien souvent la politique coloniale elle-même qui, à diverses échelles, s'ingéniait à diviser pour régner. Ainsi, en 1929, les habitants de la côte sont énumérés (« les Soussous ou Diallonkés, les Bagas, les Timénés, les Mandés, les Nalous ») tout comme ceux de la forêt (« les Kissiens, les Tomas et les Guerzès »), tandis que le Fouta-Djalon renvoie uniquement aux « Peulhs ou Foulahs » et la Haute-Guinée aux « Malinkés ».

L'équation entre une région et un peuple implique non seulement de tordre les réalités humaines, mais aussi d'« inventer » des ethnies⁴ comme dans le cas des « Forestiers », appellation usuelle des populations de la zone forestière. Vus de Conakry, à plus de huit cents kilomètres, les peuples originaires de cette zone semblaient suffisamment différents des autres Guinéens et suffisamment similaires entre eux pour être catégorisés ensemble. Par ailleurs, l'administration en général, et les colonisateurs en particulier, n'aiment guère s'embarasser de petits nombres. Or les habitants des régions les plus reculées, dont le Sud-Est forestier, migraient en groupes restreints vers la côte. Pour leur part, les populations forestières trouvaient leur compte dans cette asso-

agricole et coloniale, hors série, 1, 1923, p. 5. Le texte poursuit en évoquant les « invasions », les « chocs » entre populations.

(4) Benedict Anderson, *Imagined Communities : Reflections on the Origin and Spread of Nationalism*, Londres, Verso, 1983 ; trad. fr., id., *L'Imaginaire national : réflexions sur l'origine et l'essor du nationalisme*, trad. de l'angl. par Pierre-Emmanuel Dauzat, Paris, La Découverte, 1996, 2002 ; Jean-Loup Amselle et Elikia M'Bokolo (dir.), *Au cœur de l'ethnie : ethnies, tribalisme et État en Afrique*, Paris, La Découverte, 1985 ; Jean-Pierre Chrétien et Gérard Prunier (dir.), *Les Ethnies ont une histoire*, Paris, Karthala-ACCT, 1989.

ciation supra-régionale qui leur permettait de peser plus dans l'échiquier local ou national et de parler, dans certaines circonstances, d'une seule voix. On pouvait donc se dire « Forestier » hors de la région, mais s'affirmer Loma, Kpelle, etc.¹ chez soi : question de perspective et de circonstance.

Catégoriser implique de schématiser les réalités et de minimiser les différences. Il n'est donc pas étonnant que l'on trouve, parallèlement à la quadripartition simpliste, l'énonciation d'hésitations et de nuances, les deux discours ne servant pas les mêmes objectifs ou ne circulant pas dans les mêmes sphères. Ainsi un des premiers dépliants touristiques présentait-il les quatre régions comme une évidence : « Pays aux aspects infiniment variés, la Guinée française offre au voyageur quatre zones principales : la Côte, la Montagne, la Savane, la Forêt². » À l'inverse, à la même époque, le directeur de l'Institut français d'Afrique noire (IFAN) à Conakry atteste d'une réalité plus complexe, après avoir évoqué les « quatre régions naturelles³ ». De même, l'enquête démographique de 1954 évoque « quatre régions nettement différenciées » mais, quelques pages plus loin, la classification pondère cette affirmation, en introduisant la notion de « cercle de transition » entre deux régions⁴. Autant une brochure simplifie, autant un texte à visée scientifique détaille, mais dans tous les cas la quadripartition est devenue le cadre de référence.

Une dernière évolution marque le processus : le glissement des catégories descriptives vers la sphère politique. L'organisation asso-

ciative ou partisane en fonction des clivages ethniques ou régionaux fut effectivement un des rouages, partiel ou sporadique, du politique. D'associations de migrants, se regroupant par solidarité, ou d'amicales de jeunes⁵, on passa à des mouvements politiques exprimant une spécificité régionale. Parmi les premières associations figure l'Amicale Gilbert-Vieillard créée en 1944 au Fouta-Djalon. Reprenant le nom d'un administrateur mort en 1940, foyer de culture peule, cette association défend les intérêts locaux. Dès l'autorisation des partis en 1946, on assista à l'ethnicisation manipulatrice du politique. Afin d'entraver la montée du Rassemblement démocratique africain (RDA, fondé à Bamako en octobre 1946) et de sa variante, le parti démocratique de Guinée (PDG)⁶, l'administration coloniale suscita des mouvements régionalistes⁷. Naquirent ainsi officiellement en 1946 l'Union forestière, l'Union (ou Comité) de la Basse-Guinée, l'Union Mandingue ou Union du Mandé. Dans la phase d'apprentissage électoral, cette identification pouvait tenter des citoyens, guidés, bien souvent, par des chefs acquis à l'administration. Ce processus contribua à consolider certains antagonismes, mais on ne peut le systématiser⁸.

(5) Foyer des jeunes de la Basse-Guinée, Jeunesse du Fouta, etc. Ces associations de Conakry coexistent avec des groupes à visée sportive ou culturelle sans référence régionale.

(6) Sékou Touré, futur président-dictateur de la Guinée, participa à sa création en 1947 et en fut le secrétaire général de 1952 à 1984.

(7) Pour une analyse de la lutte pour l'indépendance, voir notamment, par ordre chronologique : Ruth Schachter Morgenthau, *Political Parties in French-Speaking West Africa*, Oxford, Clarendon Press, 1964 ; Jean Suret-Canale, *La République de Guinée*, Paris, Éd. sociales, 1970 ; Elisabeth Schmidt, *Mobilizing the Masses : Gender, Ethnicity and Class in the Nationalist Movement in Guinea, 1939-1958*, Portsmouth, Heinemann, 2005 ; *Cold War and Decolonization in Guinea, 1946-1958*, Athens, Ohio University Press, 2007 ; André Lewin, *Sékou Touré : président de la Guinée (1922-1984)*, Paris, L'Harmattan, 2009-2010, 7 vol.

(8) Nous n'abordons pas ici l'ethnicisation du politique après l'indépendance.

(1) Respectivement Toma et Guerzé du temps de la colonisation.

(2) Syndicat d'initiative et de tourisme de la Guinée française, début des années 1950.

(3) Maurice Houis, *La Guinée française*, Paris, Éd. maritimes et coloniales, 1953, p. 6.

(4) « Enquête démographique en Guinée, 1954-1955 », Paris, Ministère de la France d'outre-mer, 1956-1958.

La quadripartition avait permis de proposer une vision simple d'un pays créé au forceps colonial à des fins de présentation administrative, promotionnelle ou touristique, phénomène somme toute classique. Ce découpage ne sortait d'ailleurs pas de rien ; il est manifestement informé par les mémoires locales ou les stratégies de certains groupes ou individus et traversé par des orientations données par les colonisés eux-mêmes. L'on décèle ainsi des continuités ou des similitudes entre la catégorisation énoncée comme coloniale et des clivages antérieurs : oppositions entre d'anciennes entités politiques voisines (État théocratique du Fouta-Djalon/Empire de Samori Touré ; domaine initial de Samori Touré/organisations politiques de la forêt) ; contraste entre des zones d'islamisation ancienne (Centre et Est surtout) et des zones de conversion récente ou situées hors de la sphère musulmane ; confrontation entre des régions prédatrices et des régions pourvoyeuses d'esclaves ou juxtaposition d'écosystèmes (cola de la forêt, sel de la côte, bétail du centre, etc.). Dans cette optique, la catégorisation coloniale, sûrement longtemps ignorée de la masse des colonisés mais se greffant sur des représentations antérieures, ravive des sentiments d'appartenance ancrés localement. Elle peut être envisagée comme un pas vers la conscience et l'identité nationales, une des étapes constitutives de la représentation de la nation.

La fin de la colonisation ne signa pas en effet la disparition de la quadripartition qui connaît divers avatars dans le discours et les pratiques contemporaines.

Perpétuer « l'invention » coloniale

Le site de l'ambassade de Guinée en France affirme : « Quatre régions naturelles la composent : la Basse-Guinée ou Guinée maritime, la Moyenne-Guinée, la Haute-Guinée et la Gui-

née forestière¹. » Cette représentation de la Guinée n'est pas limitée aux documents administratifs ou aux descriptions à usage externe ; elle imprègne aussi le discours populaire. Le maintien de la quadripartition n'implique pas toutefois une continuité depuis l'indépendance.

Une prudence méthodologique accrue s'impose du fait de l'élargissement du corpus potentiel. Sous la colonisation, la catégorisation découlait des efforts de l'administration, dont les idées étaient alimentées par l'élaboration descriptive d'écrivains, chercheurs ou publicistes. Pour la Guinée indépendante, on ne peut négliger le rôle des influences externes dans le choix des catégories. Cependant, même s'il est fondamental de différencier les écrits selon leur origine, leur auteur et leur statut, on maîtrise difficilement leur préhistoire. Cette analyse, qui ne peut être exhaustive, se propose de suivre le devenir de la quadripartition. Elle joue sur les plans textuels ou visuels, institutionnels ou symboliques, dans un enchevêtrement entre la période de Sékou Touré (1958-1984), qui affiche une volonté de rupture avec le passé colonial, et celle de Lansana Conté, dirigeant militaire (1984-1993) puis civil (1993-2008).

Le « non » éclatant de la Guinée en 1958 ne suffit pas à faire du passé table rase et Sékou Touré reprit à son compte des éléments de l'héritage colonial. Ainsi, il mania l'ambiguïté entre l'emploi de la quadripartition et son dépassement.

La Guinée, en rupture avec la France, avait besoin d'une reconnaissance internationale. Dans cette perspective, divers ouvrages destinés à l'étranger furent édités notamment en anglais, allemand et français. Richement illustrés, ils présentent une image de la Guinée conforme à la catégorisation antérieure. La division se perpétue également dans le discours du PDG ou au niveau institutionnel, comme

(1) <http://www.ambaguinee-paris.org/> (automne 2009).

cadre des plans de développement en 1960 ou des délégations ministérielles de 1964 à 1975.

En même temps, pour construire la nation, Sékou Touré mit l'accent sur ce qui unissait les Guinéens (l'anti-impérialisme, le socialisme) et non sur les divisions, au moins au niveau rhétorique¹. Le PDG, marqué par le panafricanisme, transcendait les différences régionales, dans une relation dialectique entre ethnie et nation : « Aucun groupe ethnique ne pourrait survivre si la nation périssait sous l'action dissolvante des particularismes ethniques². » L'hymne guinéen, alliant un air composé à partir d'un chant de louange au dirigeant peul, Alpha Yaya, et la virtuosité de paroliers malinké, est symptomatique de cette volonté de dépassement des ethnies. La tension entre unité nationale et spécificités régionales est aussi illustrée par les compétitions artistiques visant à promouvoir les cultures « traditionnelles » et la créativité contemporaine. Les troupes sélectionnées régionalement participaient ensuite au festival national à Conakry³. Il s'agissait bien de créer la nation, dans un mouvement d'hybridation unificateur. Ainsi, l'Ensemble instrumental jouait des airs de toute la Guinée : épopées mandingues, chants de la Basse-Guinée, mélodies de la kora mande, notes de la flûte pastorale peule, etc. De même, les orchestres nationaux (Kélétiogui et ses Tambourinis, Balla et ses Baladins, Bembeya Jazz) contribuèrent à fonder la musique guinéenne moderne, symbole de la Révolution.

(1) On ne peut faire ici une analyse précise du régime qui, par son obsession des complots, accentua les antagonismes. L'apogée fut la répression lors de l'agression portugaise en 1970 et le « complot peul » de 1976, suivi de la mort au camp Boiro de Diallo Telli, premier représentant de la Guinée aux Nations unies.

(2) Sékou Touré, *La Lutte du Parti démocratique de Guinée pour l'émancipation africaine : le pouvoir populaire*, Conakry, Imprimerie nationale, 1968, t. XVI, p. 10.

(3) Brieuc van de Wiele, « La Politique culturelle de l'État guinéen : un exemple de nationalisme culturel », mémoire de maîtrise, Université Paris-VII, 2004 ; Jay Straker, *Youth Nationalism and the Guinean Revolution*, Bloomington, Indiana University Press, 2009.

Au total, on constate la permanence de la quadripartition, à des fins internes et externes mêlée à des éléments prônant l'unité nationale. Ainsi, les démographes présentèrent le recensement de 1983 selon les quatre régions naturelles en vertu de l'argumentaire suivant : elles seraient des entités écologiques et socioculturelles plus homogènes que les sept communaux généraux de la Révolution ou les provinces du découpage administratif en vigueur. L'adoption du découpage usuel montre à la fois la persistance de cette catégorisation et l'impact des instances internationales qui financent l'opération⁴. La même année, un ouvrage officiel renchérit : « La Guinée, qui connaît une grande variété de climats, peut être divisée en quatre principales régions⁵. »

Le paradigme des quatre régions subsiste donc pendant la Première République et poursuit son chemin sous Lansana Conté, autant à l'extérieur qu'à l'intérieur du pays, par des spécialistes ou des vulgarisateurs. De Bernard Charles en 1963 (« en circulant dans le pays, on distingue très aisément quatre régions naturelles principales⁶ ») ou Jean Suret-Canale en 1970 au dictionnaire historique de Thomas O'Toole (1978-2005)⁷, d'André Lewin (1984)⁸ à Djibril Tamsir Niane (1986-1995)⁹ en passant par les

(4) Recensement général de la population et de l'habitat (RGPH), février 1983. Analyse des résultats définitifs, Conakry, décembre 1989 (ministère du Plan et de la Coopération internationale). Aucun recensement officiel n'avait été fait depuis les années 1950.

(5) *Guinée-Festival*, Conakry, Commission culturelle du Comité central, 1983, p. 12.

(6) Bernard Charles, *Guinée*, Lausanne, Éd. Rencontre, 1963, p. 177-179. Dans sa notice rédigée pour l'*Encyclopédie Universalis* et publiée en 1994, cet auteur propose une vision nuancée des divisions « des peuples divers » et de la complémentarité des régions.

(7) De la première édition en 1978 à la quatrième édition en 2005, il présente les quatre régions (Upper Guinea, Lower Guinea, Middle Guinea, Forest Region).

(8) André Lewin, *La Guinée*, Paris, PUF, « Que sais-je ? », 1984, p. 11 (géographie physique), mais, pages 18 *sq.*, la partie sur la géographie humaine montre une plus grande complexité.

(9) Djibril Tamsir Niane, *Géographie de la Guinée*, Paris, Nathan, 1986 ; *id.*, *La République de Guinée*, Conakry, SAEC, 1995.

documents officiels, la division de la Guinée en quatre est la modalité la plus répandue. Dans les années 1990, on la trouve autant dans des ouvrages destinés à un public large (guides touristiques, ouvrages de vulgarisation¹) que sur les sites du gouvernement ou dans des publications semi-officielles². Le ministère de l'Économie, des Finances et du Plan présente ainsi le pays : « La Guinée est composée de huit (8) régions administratives et de quatre (4) régions naturelles³. » Le texte met toutefois l'accent sur les aspects géographiques et leur impact sur les « modes de vie » et étudie le lien spécifique entre une région et un peuple. Manifestement, ce schéma sert surtout de cadre commode de présentation de données.

Parallèlement une surenchère symbolique ancre les quatre régions dans les représentations populaires. Ceci s'affine par des associations mentales ou visuelles, parmi lesquelles figurent la recherche de héros régionaux et la féminisation de la région.

La valorisation de la résistance à l'impérialisme aboutit à la glorification d'une figure de la résistance par région, au risque de bousculer l'histoire. Ainsi Samori Touré passa de la représentation nationale à l'échelle régionale. Il symbolisa d'abord la lutte de la Guinée tout entière, jouant sur sa filiation avec Sékou Touré⁴. Ensuite, tout en conservant sa stature nationale, voire panafricaine, Samori fut associé à la Haute-Guinée, centre de son État. Ceci supposait de taire les exactions dont il fut res-

ponsable dans les régions limitrophes et les échecs qu'il subit dans son expansionnisme vers le sud. On s'ingénia à trouver un héros dominant ailleurs également. Comme dans toute démarche de ce type, l'invention d'une figure centrale ou le transfert sur un héros unique des bénéfices de la résistance implique de réécrire l'histoire et de nier les conflits internes. Par exemple, Alpha Yaya Diallo, chef du diwal de Labé, personnage historique complexe, en vint à symboliser le Fouta-Djalon tout entier comme archétype de la résistance, alors qu'il collabora longtemps avec les Français afin d'asseoir son pouvoir personnel⁵.

De même Dinah Salifou, souverain dans le Rio Nunez, qui oscilla entre alliance avec les Français et résistance, résuma à lui seul la résistance côtière alors que son pouvoir était localisé. Le morcellement culturel et politique des Rivières du Sud, la suzeraineté théorique de l'État du Fouta-Djalon sur certaines zones ainsi que l'ancienneté des prétentions françaises sur la côte faisaient manifestement du choix d'une figure unique une sorte de tour de passe-passe historique, mais cela assurait l'égalité des régions qui auraient toutes, de diverses manières, résisté d'une seule voix.

Le cas de la zone forestière est tout aussi complexe puisque, pas plus qu'ailleurs, aucun peuple ne peut prétendre incarner toute la région et son histoire. Le régime du PDG mit toutefois en avant un chef unique, Nzebela Tokpa Pivi⁶ de la zone loma, version contestée par divers historiens⁷.

(1) Muriel Devey, *La Guinée*, Paris, Karthala, 1997, p. 17, 2009, p. 13 ; *Guinée. Guinée-Bissao*, Paris, Nouvelles Éditions de l'Université, « Petit futé », 1999, p. 48.

(2) Chantal Colle (dir.), *Guineoscope*, Conakry, Chantal Colle conseils, 1997, p. 18 ; « Son paysage riche et varié est réparti entre quatre régions naturelles, chacune ayant une empreinte culturelle particulière » (*Cinquantenaire Guinée, 1958-2008*, programme, Conakry, Présidence de la République, 2008, p. 3).

(3) Les statistiques sont organisées selon les quatre régions. Voir <http://www.stat-guinee.org/> (consulté en 2008 et 2010).

(4) La tradition veut que Sékou Touré descendrait de Bagbé Ramata Touré, une des filles de Samori Touré.

(5) Sa volonté de réelle indépendance aboutit à son élimination politique définitive par les Français en 1911. Il est l'objet de maintes pièces de théâtre et figure sur les billets de banque émis en 1971 et 1980.

(6) On trouve plusieurs graphies : N'Zegbela Togba Pivi, Zébéla Tokpa Pivhi, etc. Les Loma étaient alors appelés Toma. Parmi les nombreux chefs de guerre et dirigeants de la région, il fut celui dont l'essor coïncida avec l'avancée française, ce qui expliquerait son choix.

(7) Facinet Béavogui, *Les Toma (Guinée et Libéria) au temps des négriers et de la colonisation française*, Paris, L'Harmattan, 2001 ;



4. Une illustration qui circule : la « femme au cimier » sur un billet de banque.

Ainsi, quelle que soit la région, l'assignation à sa tête d'une figure unique de résistant procède d'une invention idéologique mais elle permet de mettre à égalité les quatre régions¹.

La surenchère symbolique eut aussi recours au visuel, afin de renforcer l'association entre une région et un peuple et, en l'occurrence, une femme. Dans la lignée des « scènes et types » de l'imagerie coloniale, les femmes (plus exactement les stéréotypes de LA femme) symbolisèrent les populations. La Guinée disposait d'un large vivier d'images, produites au fil des décennies, qui véhiculaient la hiérarchisation de l'ethnologie coloniale. Dans ce cadre, un stéréotype issu du Fouta-Djalon était particulièrement apprécié, celui des aristocrates peu-

les arborant la coiffure à cimier. Cette icône figure sur les billets émis en 1958 et 1960. Elle disparut avec la réforme substituant le syli, nouvelle monnaie, au franc guinéen en 1971. Dès 1985 par contre, les coupures émises par la Deuxième République assument la quadripartition : quatre visages de femme figurent parmi les six billets. Chaque stéréotype féminin est toutefois associé à un objet d'une autre région, façon d'ouvrir sur la nation guinéenne et de s'inscrire dans les cultures locales, en puisant surtout dans la culture baga². Se déclinent ainsi en valeurs décroissantes (mais doit-on y voir un sens ?) : l'aristocrate peule, sur le billet de 5 000 NFG, accolée à une nimba, célèbre statue baga (voir document 4) ; une femme susu (1 000 NFG) avec un tambour

Domi Jean-Marie Doré, *La Résistance contre l'occupation coloniale en Région forestière, 1800-1930*, Paris, L'Harmattan, 2005 ; Michael McGovern, « Unmasking the State : Developing Modern Political Subjectivities in 20th Century Guinea », PhD, Emory University, 2004.

(1) Parallèlement étaient magnifiés des héros relevant du panafricanisme ou de l'anti-impérialiste, de Soundiata Keita (15^e siècle) à Kwame N'Krumah, de Ho Chi Minh à Tito.

(2) Frederick Lamp, *Art of the Baga : A Drama of Cultural Reinvention*, New York, Museum for African Art, 1996. Les Baga constituent un des peuples de la Guinée côtière, connus notamment pour leur pratique de la riziculture et pour leurs sculptures. La « nimba » (ou D'mba), masque féminin, est devenue un des symboles de la Guinée.

susu, une femme malinke (500 NFG) avec un tambour бага porté par un cheval, une femme de la région forestière (100 NFG) associée à une autre statue бага. En 1998, les billets sont modifiés, mais les mêmes visages de femme sont conservés. Les billets de banque servent ainsi de supports familiaux à la quadripartition, car ils sont d'un usage quotidien et circulent de main en main à travers tout le pays.

Les femmes figurant les quatre peuples penchent-elles du côté de la nation unie dans la diversité ou renforcent-elles la perception d'oppositions internes manipulées par les acteurs politiques ? Cette représentation de la Guinée, extrapolation de la notion initiale de « pays », fait toujours consensus, mais elle n'est qu'une modalité parmi d'autres. Initiée sous la colonisation, elle perdure après l'indépendance, renforcée par un système symbolique : à chaque région, ses clichés. Le découpage d'un pays sur des bases sociogéographiques n'est bien évidemment pas propre à la Guinée. Dans certains cas, l'opposition binaire entre la côte et l'intérieur s'imposa et, sur des critères historico-culturels, aboutit à des formes de partition mentale ayant des implications politiques¹. Or, il est important d'explicitier les avatars des héritages coloniaux, notamment dans un contexte où, sous l'influence de concepts internationaux (gouvernance, citoyenneté participative, *agency*, *empowerment*), ceux-ci tendent à disparaître au niveau explicite, sans qu'on ait fait le procès de

leur imprégnation mentale antérieure. L'historien met au jour le côté construit et performatif des catégories, tout en dénonçant les tentatives essentialistes qui masquent les intentions des concepteurs. Ceci permet de démontrer les implications d'une catégorisation historiquement datée, son ancrage dans les perceptions contemporaines et ses usages politiques.

L'appropriation par la publicité de ces catégories banalise les stéréotypes, véhicule des messages implicites pour tous les Guinéens et peut contaminer le politique. Après le Malinké Sékou Touré et le Susu Lansana Conté, la prise de pouvoir par le Forestier Moussa Dadis Camara fin 2008 fut perçue comme une alternance logique, dans l'attente de la venue au pouvoir de la quatrième force².

*Odile Goerg, Université Paris-VII,
Sociétés en développement
Études transdisciplinaires (SEDET),
75013, Paris, France.*

Ancienne élève de l'École normale supérieure, agrégée, **Odile Goerg** est professeure d'histoire de l'Afrique contemporaine à l'Université Paris-VII et membre du laboratoire SEDET. Ses recherches concernent l'histoire économique et sociale dans le contexte urbain ; elles intègrent la perspective de genre ainsi qu'une réflexion sur les catégorisations et les représentations. Actuellement, ses travaux portent sur le cinéma comme pratique sociale et culturelle en Afrique occidentale. Elle a publié plusieurs livres, dont *Pouvoir colonial, municipalités et espaces urbains : Conakry et Freetown, des années 1880 à 1914* (L'Harmattan, 1997), et de nombreux articles. (odile.goerg@univ-paris-diderot.fr)

(2) Cette thématique fut au cœur de la campagne électorale de 2010, qui vit s'affronter au deuxième tour deux candidats, perçus respectivement comme Malinké et Peul.

Nous tenons à remercier Bernard Charles, Mike McGovern et Jean-Louis Triaud pour leurs précieuses informations et critiques constructives de cet article.

(1) Sous une autre forme, la tentative en 1970 au Dahomey (devenu Bénin en 1975) d'un gouvernement à trois têtes, représentant le nord, le centre et le sud, illustre ce propos.

Annexe. Corpus des principales sources consultées

Il est intéressant de suivre les diverses publications non seulement pour mettre en évidence la genèse d'une pensée, en l'occurrence la catégorisation, mais aussi pour prendre conscience de la filiation des citations : certains écrits se répètent l'un l'autre, notamment lorsqu'il s'agit de brochures officielles, coloniales ou contemporaines.

Les publications de la période de Sékou Touré, notamment les écrits du président lui-même, les conférences officielles et les actes de divers congrès du parti démocratique de Guinée (trente volumes au total), sont trop nombreuses pour être citées de façon exhaustive, mais leur côté répétitif minimise cette lacune. De même, on ne peut citer tous les ouvrages récents.

- 1900** Lucien Marie François Famechon, *Notice sur la Guinée française*, Paris, Alcan-Lévy.
- 1905** *Journal officiel de Guinée*, arrêté du 1^{er} juin 1905.
- 1906** Jules Machat, *Guinée française : les Rivières du Sud et le Fouta Diallon*, Paris, Challamel.
- Fernand Rouget, *La Guinée*, notice publiée pour l'Exposition coloniale de Marseille, Corbeil, Gouvernement général de l'AOF/E. Crété.
- 1907** André Arcin, *La Guinée française : races, religions, coutumes, production, commerce*, Paris, Challamel.
- 1911** André Arcin, *Histoire de la Guinée française : Rivières du Sud-Fouta-Dialo, région sud du Soudan*, Paris, Challamel.
- 1922** *La Guinée*, notice publiée pour l'Exposition coloniale de Marseille de 1922, Montauban, Commissariat de l'AOF/ Imprimerie coopérative Barrier et Cie.
- 1923** « La Guinée française », *La Vie technique, industrielle, agricole et coloniale*, hors série, 1.
- 1924** *La Guinée française en 1924*, supplément illustré du *Courrier colonial : organe de Madagascar et des colonies de l'Océan indien*, 25 mars 1924.
- 1929** *La Guinée française*, Paris, Gouvernement général de l'AOF/Agence économique de l'AOF/Éditions coloniales Larose.
- 1931** *La Guinée*, notice publiée pour l'Exposition coloniale internationale de 1931, Paris, Gouvernement général de l'AOF/Société d'éditions géographiques, maritimes et coloniales.
- environ 1950** Dépliant du Syndicat d'initiative et de tourisme de la Guinée française, Conakry.
- 1953** Maurice Houis, *La Guinée française*, Paris, Éditions maritimes et coloniales.
- 1954-1955** Mission démographique de Guinée. Étude démographique par sondage : Guinée - 1954-1955, Paris, Ministère de la France d'outre-mer, 1956-1958.
- 1960** Sékou Touré, *Action politique du PDG : la planification économique*, Conakry, Imprimerie nationale, t. V ; Heinz Krüger et Joachim Umann, *Blende auf für Guinea*, Leipzig, Brockhaus.
- 1962** Sékou Touré, *La Révolution guinéenne et le progrès social*, Conakry, Imprimerie nationale, t. VI ; *Four Years of Independance and Liberty*, Conakry, Ministère de l'Information et du Tourisme.
- 1963** Bernard Charles, *Guinée*, Lausanne, Éditions Rencontre, « Atlas des voyages ».
- 1965** *Guinea and its People*, Conakry, Ministère de l'Information et du Tourisme.
- 1966** *Révolution démocratique africaine*, 6, juin.

- 1970 Jean Suret-Canale, *La République de Guinée*, Paris, Éditions sociales.
- 1978 *La République de Guinée*, Conakry, Ministère de l'Information et du Tourisme ; Thomas O'Toole, *Historical Dictionary of Guinea*, Metuchen, The Scarecrow Press (4^e éd. 2005).
- 1983 Recensement général de la population et de l'habitat, RGPH Guinée, février.
- 1983 Analyse des résultats définitifs, Conakry, Ministère du Plan et de la Coopération internationale et Direction nationale de la statistique et de l'informatique, décembre 1989 ; *Guinée-Festival*, Conakry, Commission culturelle du Comité central.
- 1984 André Lewin, *La Guinée*, Paris, PUF, « Que sais-je ? »
- 1986 Djibril Tamsir Niane, *Géographie de la Guinée*, Paris, Nathan.
- 1992 Aly Gilbert Iffono, *Lexique historique de la Guinée-Conakry*, Paris, L'Harmattan.
- 1994 Bernard Charles, « Guinée », *Encyclopédie Universalis*.
- 1995 Djibril Tamsir Niane, *La République de Guinée*, Conakry, SAEC.
- 1997 Muriel Devey, *La Guinée*, Paris, Karthala (2^e éd. 2009) ; Chantal Colle (dir.), *Guineoscope : la Guinée à l'aube du III^e millénaire*, Conakry, Chantal Colle Conseils.
- 1999 Mylène Rémy, *La Guinée aujourd'hui*, Paris, Éditions du Jaguar ; Luc Mogenet, *Guide de la Guinée*, Conakry, Imprimerie de la Mission catholique.
- 1999 *Guinée. Guinée-Bissao*, Paris, Nouvelles Éditions de l'Université, « Petit futé ».
- 2005 Thomas O'Toole, *Historical Dictionary of Guinea*, Metuchen, The Scarecrow Press, (1^{re} éd. 1978).
- 2007 Seydouba Cissé, Michel Kourouma et Monique Pesche, *Kindia, jardin de la Guinée*, Paris, L'Harmattan.
- 2008 *Cinquantenaire Guinée, 1958-2008*, programme, Conakry, Présidence de la République.
- 2009 Muriel Devey, *La Guinée*, Paris, Karthala (1^{re} éd. 1997).